

Tour de la Vallée Montluçonnaise

TM



ÉPREUVE CYCLISTE
EN 3 ÉTAPES

1 - 2 - 3 - JUNIORS

3^e Tour de la Vallée Montluçonnaise

GUIDE TECHNIQUE

Team Cycliste Montluçon



Centre Commercial Saint-Jacques/Ville Gozet
Prologue : Montluçon

17

MAI 2019

Etang de Sault
Prémilhat / Mazirat

18

MAI 2019

Place Edouard Piquand
Saint Victor / Montluçon

19

MAI 2019

PARTENAIRES



VILLES DÉPARTS & ARRIVÉES



RESPECTONS LA NATURE

Organisateurs, officiels et coureurs, engageons nous à respecter la nature. Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets, ni papiers sur les routes du Tour de la Vallée Montluçonnaise. Gardons nos déchets et déposons les dans des poubelles.



Cette 3^{ème} édition du TVM sera le rendez-vous prisé et incontournable de tous les amateurs passionnés ou néophytes du cyclisme. Cette épreuve fera la fierté de notre bassin montluçonnais ainsi que de Montluçon Communauté, tous très mobilisés autour du cyclisme mais également du sport pour tous.

Le spectacle est attendu et apprécié et je suis bien entendu très heureux de l'engouement pour cet évènement populaire. Cette course permet d'animer, de découvrir, de connaître les valeurs, le patrimoine et l'attractivité de notre territoire à travers les communes traversées. Cette belle épreuve contribue à la notoriété du cyclisme et au rayonnement de notre communauté et bien au delà aussi.

Il s'agit là, en effet, d'une discipline très populaire et très spectaculaire où des sportifs font preuve d'un engagement digne d'éloges.

L'épreuve réunira cette année 120 coureurs de très bons niveaux pour un public nombreux et passionné. Cet évènement donnera lieu sans doute à de bons moments d'émotions, grâce à notre ami Florian Vachon qui a retaillé son crayon pour nous tracer des parcours atypiques.

Le sport et ses valeurs de dépassement de soi, de fair-play et de compétition à travers le TVM, sont plus que jamais à promouvoir dans une société toujours plus individualisée.

Faire part : La famille du TVM, grâce aux bénévoles qui la compose et grâce à son succès depuis 2017, est heureuse de vous annoncer la naissance en juillet 2018 du TCM (Team Cycliste Montluçon) avec comme parrain Yves Bonnamour, ancien cycliste professionnel, équipier de Laurent Fignon.

Le TCM est doté d'une école de vélo de 7 à 15 ans encadrée d'éducateurs diplômés et il est organisateur du Tour de la Vallée Montluçonnaise et de 2 cyclo-cross à Montluçon et Quinssaines.



Je tiens à remercier toute l'équipe du TCM/ TVM pour l'excellent travail qu'elle réalise de manière rigoureuse et pour la qualité de l'organisation qui réunit chaque année de belles formations cyclistes.

Je remercie également toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de cette épreuve qui fait partie maintenant du patrimoine montluçonnais.

Alors que la fête commence, que le spectacle soit magnifique et surtout que ces 3 jours soient riches en convivialité.

Vive le cyclisme et tout ce qu'il représente sportivement.

Bernard SISTOU
Président du Team Cycliste Montluçon
& du TVM Organisation

VICE-PRÉSIDENTS

Déjà la 3^{ème} édition du Tour de la Vallée Montluçonnaise. Notre épreuve s'inscrit maintenant dans le calendrier des meilleures équipes du cyclisme amateur.

Cela nous fait plaisir mais nous oblige également. Obligation de toujours nous améliorer dans tous les secteurs de l'organisation d'une course appréciée par son côté sportif, domaine de Florian mais aussi par son côté convivial et amical grâce au superbe travail de tous les bénévoles du Team Cycliste Montluçon qui pendant plusieurs mois se préparent pour ces 3 jours du printemps.

Le TVM, c'est effectivement 3 jours de course que le comité d'organisation se doit de rendre attractifs pour les coureurs mais également pour tous les amoureux de "La Petite Reine". Toutes les communes sollicitées font le maximum pour nous aider et nous les en remercions.

Depuis la 1^{ère} édition, nous essayons de promouvoir notre région, notre patrimoine. Cette année encore nous allons profiter des aménagements de l'étang de Sault pour donner un cadre sympathique pour le départ de l'étape du samedi qui nous conduira dans une petite commune des Combrailles, MAZIRAT : 280 habitants.

Dimanche, le centre bourg rénové de Saint-Victor verra s'élancer les coureurs pour une dernière étape qui empruntera les routes de la Vallée du Cher, très fréquentées par les cyclo-touristes montluçonnais, vers l'arrivée finale qui aura pour cadre la place Jean Jaurès et ses fontaines, face à l'Hôtel de Ville de Montluçon pour la 1^{ère} fois.

L'édition 2019 du TVM s'internationalise encore un peu plus, l'équipe suisse revient après une première participation remarquée en 2018, nous accueillons cette année une équipe belge ainsi que celle d'IGUALADA, ville espagnole jumelée avec Montluçon.



Notre épreuve, si elle est aimée par les coureurs et staffs techniques qui renouvellent leur engagement d'année en année, ne pourrait grandir sans le soutien exemplaire de nos partenaires publics et privés et sans le travail volontariste des agents communaux présents tout au long de l'organisation et du déroulement de notre course, il faut également le souligner.

Le Tour de la Vallée Montluçonnaise est une épreuve sportive mais c'est aussi une histoire d'amitié entre des hommes et des femmes tournés vers un même but : réussir une belle épreuve cycliste.

Merci à toutes et tous d'être Bourbonnais pour 3 jours... et plus si affinités.

Belle 3^{ème} édition du TVM, prenez du plaisir autant que nous.

Florian VACHON & Christian DALBY
Vice-Présidents
du Team Cycliste Montluçon

PARTENAIRES MÉDIAS



cf *la* **montagne**

**La Semaine
de l'Allier**

L'HEBDOMADAIRE DU BOURBONNAIS

ACTION 13

Le journal des communes du Pays de Marcillat-en-Combraille

Vélo **Racing News.fr**

ANIMATIONS ARRIVÉES/DÉPARTS

VILLE GOZET

ANIMATION MUSICALE AVEC AMIGOS UNIDOS



MAZIRAT

DÉMONSTRATION DE DANSE AVEC COUNTRY WALLEY DANCERS



SAINT-VICTOR

DÉMONSTRATION DE DANSE AVEC LES GATS DO BOURBONNAIS



MONTLUÇON

DÉMONSTRATION
& INITIATION
DE QUAD



DÉMONSTRATION
DE
DANSE



ANIMATION MUSICALE
AVEC
JEAN-PIERRE CHAUVET



MISS TVM

Je me suis investie dans les deux premières éditions 2017 et 2018 en tant que bénévole du Tour de la Vallée Montluçonnaise, ce qui a été pour moi une expérience riche de rencontre et de convivialité.

L'an passé, j'ai eu l'opportunité d'être choisie en tant que Miss TVM 2018 pour représenter au mieux les valeurs de l'association sportive de cyclisme.

Lors du passage de la caravane, j'ai traversé de part en part notre superbe département pour annoncer le début de la course à bord d'une Ferrari, prêtée pour l'occasion, où j'ai distribué des cadeaux joie et plaisir sur les routes du Tour de la Vallée Montluçonnaise.

C'est un honneur d'avoir été désignée pour cette tâche, ce qui m'a permis de participer à une manifestation pour ma ville afin de contribuer à son dynamisme.

J'ai également remis des cadeaux aux enfants de la Maison de l'Enfance de Fontbouillant présents sur le prologue qui ont applaudi avec vitalité et joie le passage des cyclistes.

Le Tour de la Vallée Montluçonnaise, c'est trois étapes sur trois jours pour les coureurs, et pour l'équipe bénévole, c'est plusieurs jours passés ensemble pour organiser cet événement dans le but de réussir cette action. On se retrouve toujours avec le même plaisir chaque mois de mai pour passer ensemble de bons moments et distribuer un maximum d'enthousiasme et de bonne humeur.



Cette année encore, en tant qu'ambassadrice du TVM 2019, je ferai mon possible pour hisser très haut les couleurs du TVM et de Montluçon-Communauté. Et ainsi, être à la hauteur de la tâche qui m'a été donnée et confiée afin de mettre cette nouvelle édition en valeur et de montrer l'importance d'être une équipe solidaire et soudée.

Venez nombreux les 17, 18 et 19 mai sur le TOUR DE LA VALLEE MONTLUCONNAISE 2019.

Marie Zoé BARBOSA
Miss TVM

HÔPITAL À PROXIMITÉ



Centre Hospitalier

18 avenue du 8 mai 1945

MONTLUÇON

04 70 02 30 30

OFFICIELS

EQUIPE DIRECTIVE

Bernard SISTOU : 06 70 56 28 53
Florian VACHON : 06 64 74 11 44

SÉCURITÉ

Christian DALBY 06 22 77 55 14

GESTION DES ÉQUIPES

Christophe SERISIER..... 06 83 22 65 50

HEBERGEMENT EQUIPES

Céline DUFLOUX.....06 16 59 69 71

HEBERGEMENT OFFICIELS

Anne-Lise DELARBRE.....06 50 60 18 71

MOTO INFO

Jérôme NOWACZEK

ARDOISIER

Renée MORET

SPEAKER

Nicolas CAILLE

PRÉSIDENT DE JURY

Frédéric CHAMPION..... 06 76 46 37 23

ARBITRE 1

Patrick BROUSSE

ARBITRE 2

Thierry DEYCARD

ARBITRE MOTO 1

Julie BOUCARD

ARBITRE MOTO 2

Alain DOSSI

JUGE ARRIÈRE

Pierre LEPEE

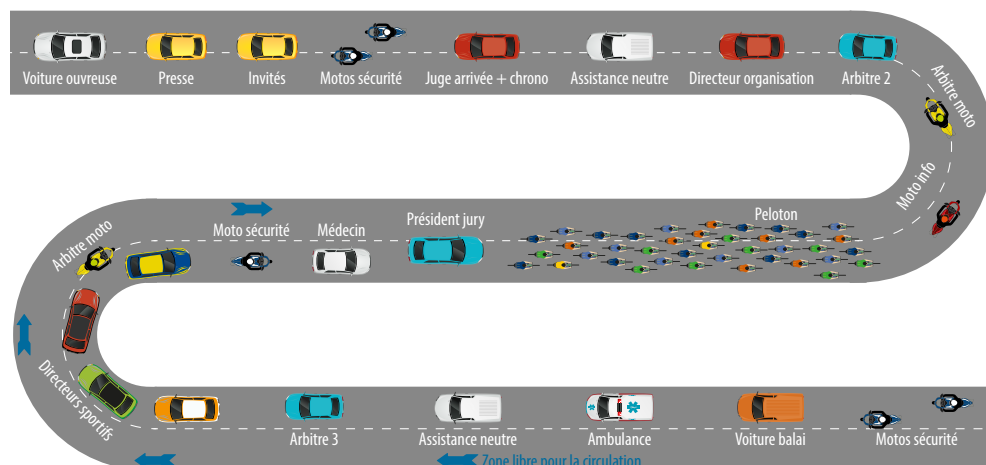
ARBITRE CHRONOMETREUR

Maurice SAIGNE

PHOTO FINISH

Gérard COMBRISSON

CONVOI



MAILLOTS DISTINCTIFS

CLASSEMENT GÉNÉRAL



CLASSEMENT GRIMPEUR



CLASSEMENT SPRIENTEUR



CLASSEMENT - 23 ANS



LES ÉTAPES



PROLOGUE

16H45

Ouverture de la permanence à l'agence Groupama, avenue de la République

18H00

Réunion des Directeurs Sportifs à l'agence Groupama, avenue de la République

18H45

Départ du prologue des jeunes, parking Centre Saint-Jacques 2 15 rue Albert Einstein, Montluçon

19H45

Départ 1ère équipe

21H00

Protocole

ÉTAPE 1

PARKING

Etang de Sault, Prémilhat

12H00

Signature des équipes au complet sur le car-podium

13H30

Départ fictif

13H38

Départ réel

16H40

Arrivée, Mazirat

17H00

Protocole

ANTIDOPAGE

Mairie, Mazirat

ÉTAPE 2

PARKING

Saint-Victor

11H30

Signature des équipes au complet sur le car podium

13H00

Départ fictif, Mairie Saint-Victor

13H08

Départ réel

16H10

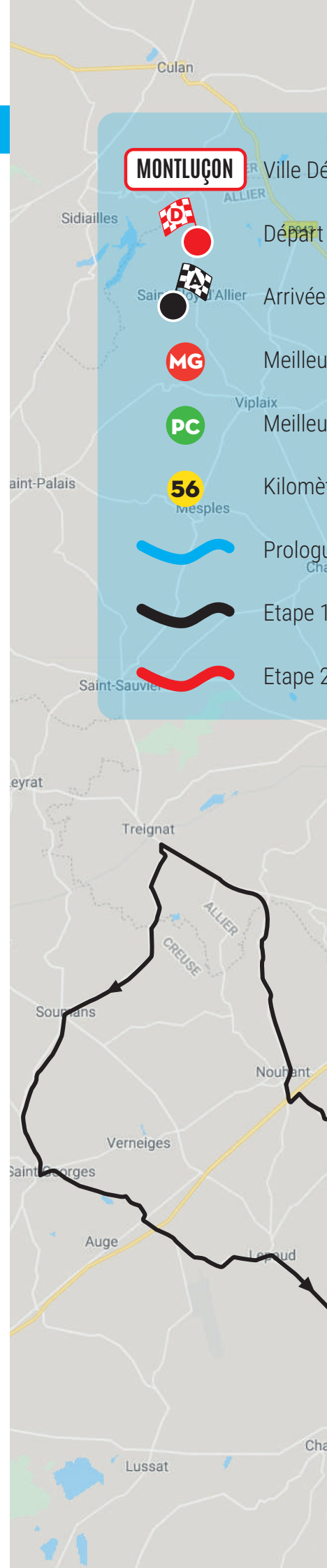
Arrivée, Montluçon

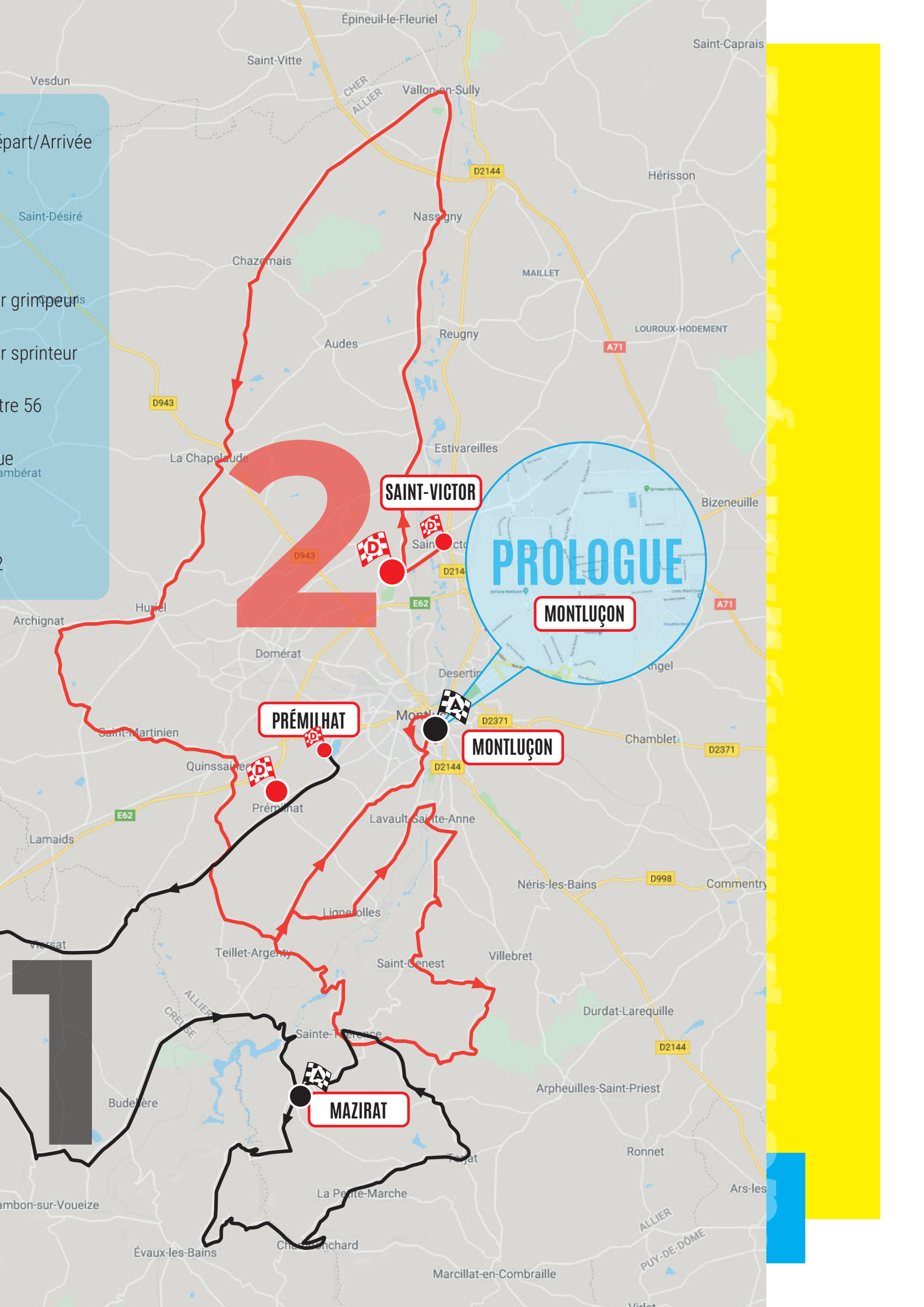
16H30

Protocole

ANTIDOPAGE

Mairie, Montluçon





Part/Arrivée
Saint-Désiré
grimpeur
sprinteur
tre 56
ambérat

2

PROLOGUE
MONTLUÇON

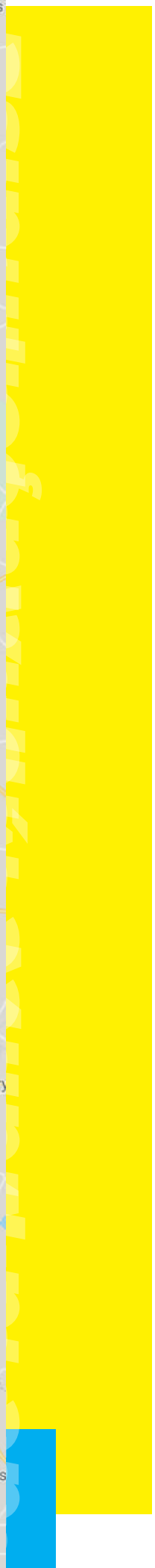
SAINT-VICTOR

PRÉMIHAT

MONTLUÇON

MAZIRAT

1



PARTENAIRES



arcane network



BAR TABAC LOTO PRESSE
 ALCO: 12 AV. DE LA REPUBLIQUE
 03100 MONTLUÇON
 TEL: 0470001948



Achat
 Vente
 Véhicules
 d'Occasion



Centre de Médecine du sport
 Montluçon Communauté



INFO-CREUSE-ALLIER



ouvert tous les jours
 40 Boulevard de Courtais 03100 Montluçon
 plus d'infos: 04.70.28.33.58



Crédit Mutuel
 Massif Central



La Cave
 du Pont-des-Nautes



www.imprim-repro.com



MADAME
 DE STAËL



PAYS D'ALLIER
 APEAH - ENVOL



FLEURS - PLANTES - DÉCORATION FLORALE - LOCATION
 VALLON-EN-SULLY | 04.70.51.94.81
 www.deco-et-fleurs.fr | contact@deco-et-fleurs.fr | decoetfleurs



53 CHANTAUD - 23150 SAINT MARTIAL LE MONT
 Christophe HARTMAN Laurent DALBY
 06 20 38 04 84 06 34 31 83 45

flunch

MONTLUÇON COMMUNAUTÉ

Après le vif succès de la première et de la deuxième édition, le Tour de la Vallée Montluçonnaise, s'élancera les 17, 18 et 19 mai prochains pour sa troisième édition.

Pas étonnant tant, en deux ans, cette course cycliste a pris de l'ampleur et gagné en notoriété jusqu'à l'étranger puisque l'an passé, une équipe Suisse avait rejoint les rangs du TVM.

En 2019, sur les routes de Montluçon-Communauté, le TVM va donc une fois encore, grâce à un peloton de plus de 120 coéquipiers, faire vibrer tous les amateurs de cyclisme qui, aux abords des routes, qui aux villages départ, qui aux arrivées.

Les courses cyclistes sont toujours une fête surtout lorsqu'elles sont bien organisées. Ce qui est le cas, notamment sur le plan sportif, grâce aux compétences de l'un de nos champions Florian Vachon, qui, à chaque nouvelle édition du TVM, durcit le parcours.

Pour Montluçon, pour Montluçon-Communauté, je tiens donc avec ferveur à soutenir avec fierté ce rendez-vous cycliste qui hisse haut et fort les couleurs de notre ville et celles de notre Pôle Equilibre Territorial et Rural (PETR) puisque la course traverse nombre de communes de notre bassin et de notre belle région.

Merci aux organisateurs, aux cyclistes et aux bénévoles qui, chacun dans leur domaine, font de ce tour une course professionnelle que déjà beaucoup nous envient.

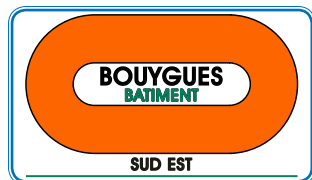
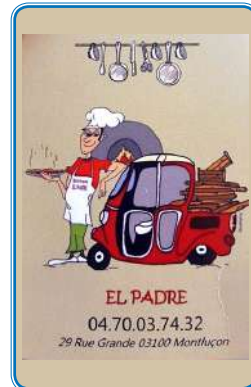


Avec le TVM, Montluçon change de braquet et c'est la tête dans le guidon que l'on attend son passage.

Daniel DUQLERY
Président de Montluçon Communauté



PARTENAIRES



PROLOGUE - VILLE GOZET

4

Kilomètres

16h45

Ouverture de la permanence

19h45

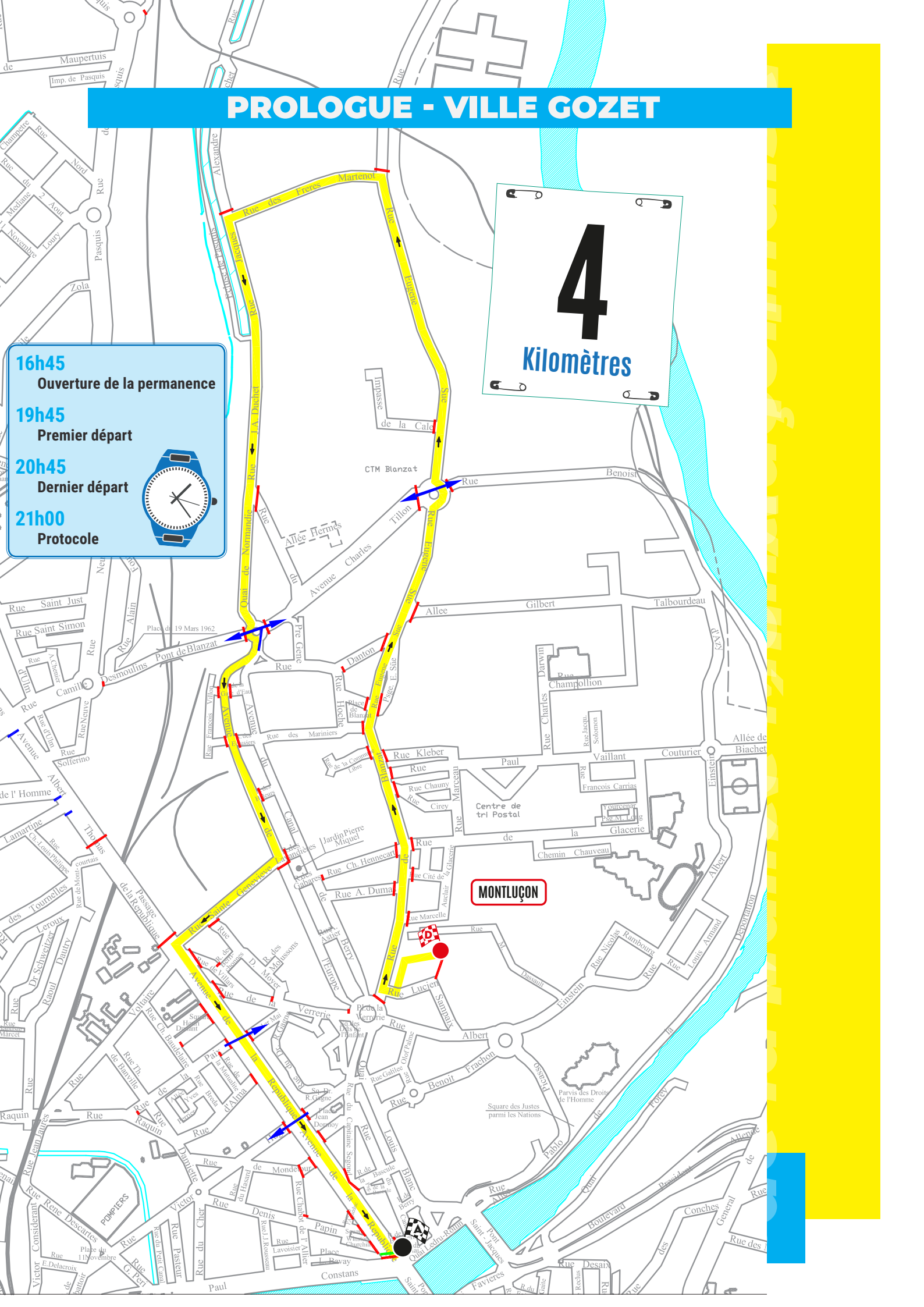
Premier départ

20h45

Dernier départ

21h00

Protocole



MONTLUÇON

PRÉMILHAT

C'est avec plaisir que la commune de Prémilhat accueille le départ d'une étape du Tour de la Vallée Montluçonnaise 2019. Prémilhat est une commune dynamique qui organise depuis quelques années une course cycliste UFOLEP en juin et une corrida pédestre en décembre qui connaissent un grand succès. Prémilhat a également accueilli à de nombreuses reprises des épreuves de triathlon, duathlon ou aquathlon et c'est encore le cas en 2019 avec deux manifestations.

L'étang de Sault, choisi pour le départ de l'étape du TVM, est reconnu et apprécié de beaucoup de monde. Des aménagements ont été réalisés par la commune de Prémilhat et maintenant par Montluçon Communauté pour créer, à terme, une véritable base de loisirs et de tourisme.

Dans cette démarche toutes les animations permettant de faire découvrir ces atouts et d'amener du monde à l'étang de Sault sont

les bienvenues et c'est le cas du TVM à qui je souhaite, au nom du Conseil municipal et de tous les Prémilhatois un grand succès.

Bernard Pozzoli
Maire de Prémilhat



MAZIRAT

La Commune de Mazirat est très heureuse d'accueillir la 3^{ème} édition du Tour de la Vallée Montluçonnaise. Mazirat, située aux confins de l'Allier et de la Creuse dans une contrée boisée où le bocage est encore préservé, offre aux amoureux de la nature et du petit patrimoine de belles randonnées pédestres mais aussi cyclistes qu'ils soient amateurs ou chevronnés.

La diversité des paysages, les bords escarpés du cher, les plateaux où paissent tranquillement les charolais permettent d'admirer à chaque virage un nouveau paysage et de développer ses talents sportifs.

Notre Commune remercie Messieurs Florian Vachon et Bernard Sistou de l'avoir choisie comme ville d'arrivée pour cette 3^{ème} édition du Tour qui traverse toutes les communes de Montluçon

Communauté. Succès sans précédent des éditions précédentes et dont l'intérêt va croissant. Que cette 3^{ème} édition soit pour chaque participant plaisir, détente et distraction.

L'essentiel, comme le disait Pierre de Coubertin, n'est pas d'y vaincre mais d'y prendre part.

Lucette Gagnière
Maire de MAZIRAT

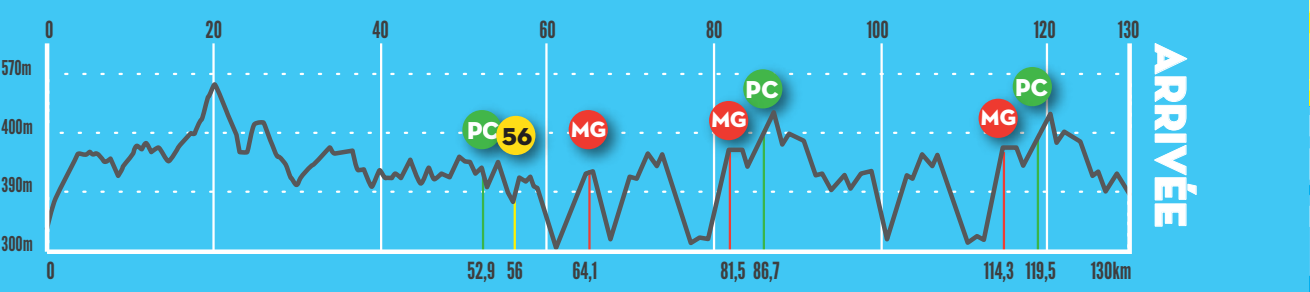


ÉTAPE 1 PRÉMILHAT - MAZIRAT



130
Kilomètres

 Circuit final à effectuer 2 fois



ÉTAPE 1 PRÉMILHAT - MAZIRAT

Etape de 130 km, 2 tours de circuit final de 32 km, dénivelé + 1600m

11h00 - Ouverture de la permanence

12h00 - Retrait des dossards

12h50 - Appel des coureurs

13h30 - Départ fictif (4 km)

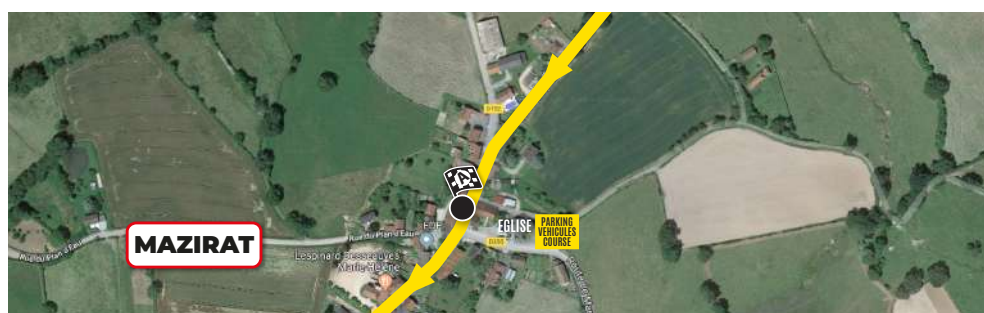
13h38 - Départ réel

17h00 - Protocole



KM PARCOURUS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
0	129,7	0	Prémilhat - Route de l'étang de Sault	13:30	13:30	13:30
0	129,7	0	Route de la Font Noire à droite	13:02	13:02	13:02
0	129,7	0	D240 à droite direction Coursage	13:04	13:04	13:04
0	129,7	0	Prémilhat bourg KM 0	13:38	13:38	13:38
2	127,7	2	Coursage	13:41	13:41	13:40
3	126,7	1	D240 Tout droit direction Viersat	13:42	13:42	13:42
5,8	123,9	2,8	Limite Allier D240 / Creuse D14	13:47	13:46	13:46
9	120,7	3,2	Viersat	13:52	13:51	13:50
10	119,7	1	D14 / D64 à droite direction Nouhant	13:53	13:53	13:52
13,5	116,2	3,5	D64 / D66A à droite direction Nouhant	13:59	13:58	13:57
14	115,7	0,5	Au rond point tout droit direction Nouhant	14:00	13:59	13:58
14,1	115,6	0,1	Nouhant	14:00	13:59	13:58
14,5	115,2	0,4	D66A / D64 à gauche direction Treignat	14:00	13:59	13:58
16,8	112,9	2,3	Lieu dit Bellefaye tout droit direction Treignat D64	14:04	14:03	14:02
18,2	111,5	1,4	Limite Creuse D64 / Allier D147	14:06	14:05	14:04
21,3	108,4	3,1	D147 à gauche direction Treignat	14:11	14:09	14:08
23,2	106,5	1,9	Avant l'entrée dans Treignat D147 / D247 à gauche direction Soumans	14:14	14:12	14:11
25,9	103,8	2,7	Limite Allier D247 / Creuse D7a	14:18	14:16	14:15
29,8	99,9	3,9	Soumans	14:25	14:22	14:20
29,9	99,8	0,1	à gauche Bord St Georges	14:25	14:22	14:20
30	99,7	0,1	Tout droit direction Bord St Georges	14:25	14:23	14:20
33,2	96,5	3,2	Lieu dit Bornet tout droit D7	14:30	14:27	14:25
34,6	95,1	1,4	Bord Saint Georges	14:32	14:29	14:27
35	94,7	0,4	D7 / D14 à gauche direction Lépaud	14:33	14:30	14:28
38,9	90,8	3,9	D14 / D100 à gauche puis à droite direction "Aérodrome Montluçon-Guéret"	14:39	14:36	14:33
40	89,7	1,1	D14 à gauche direction Lépaud	14:41	14:38	14:35
43,1	86,6	3,1	Lépaud	14:46	14:42	14:39
43,2	86,5	0,1	D14 / D917 à droite direction Chambon / Voueize	14:46	14:42	14:39
48,3	81,4	5,1	D917 / D41 à gauche direction Budelière	14:54	14:50	14:47
49,4	80,3	1,1	D41 / D41A2 à droite direction "Gare de Budelière"	14:56	14:52	14:48
50,4	79,3	1	D41A2 / D993 à gauche direction Budelière	14:57	14:53	14:50
52,6	77,1	2,2	Budelière	15:01	14:56	14:53
52,9	76,8	0,3	POINT CHAUD 1	15:01	14:57	14:53
56	73,7	3,1	PRIX ROGER WALKOWIAK	15:06	15:02	14:58
57,2	72,5	1,2	Limite Creuse / Allier	15:08	15:03	14:59
58,4	71,3	1,2	D993 / D 352 à droite direction Mazirat	15:10	15:05	15:01
59,1	70,6	0,7	D352 / D 152 à droite direction Mazirat	15:11	15:06	15:02
59,7	70	0,6	Descente dangereuse (drapeau jaune)	15:12	15:07	15:03
61,1	68,6	1,4	Secteur pavé (drapeau jaune)	15:14	15:09	15:05

KM PARCOURS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
64	65,7	2,9	Mazirat	15:19	15:14	15:09
64,1	65,6	0,1	MEILLEUR GRIMPEUR 1	15:19	15:14	15:09
64,1	65,6	0	1er passage sur la ligne	15:19	15:14	15:09
65,8	63,9	1,7	Descente dangereuse (drapeau jaune) !	15:21	15:16	15:12
67,6	62,1	1,8	Limite Allier D50 / Creuse D20	15:24	15:19	15:14
73,1	56,6	5,5	D20 / D915 à gauche direction Chambonchard	15:33	15:27	15:22
78,9	50,8	5,8	Chambonchard	15:42	15:36	15:30
79,2	50,5	0,3	Limite Creuse / Allier	15:43	15:36	15:31
79,3	50,4	0,1	D915 / D109 à gauche direction La Petite Marche	15:43	15:36	15:31
81,5	48,2	2,2	MEILLEUR GRIMPEUR 2	15:46	15:40	15:34
82,5	47,2	1	La Petite Marche	15:48	15:41	15:35
82,7	47	0,2	Direction Terjat	15:48	15:42	15:36
84,9	44,8	2,2	à droite direction Terjat D109	15:52	15:45	15:39
86,5	43,2	1,6	Terjat	15:54	15:47	15:41
86,7	43	0,2	POINT CHAUD 2	15:54	15:48	15:41
87,1	42,6	0,4	à gauche direction Ste Thérènce	15:55	15:48	15:42
87,2	42,5	0,1	au rond point à gauche direction Ste Thérènce D151	15:55	15:48	15:42
89,7	40	2,5	Lieu dit Le Breuil à droite direction Ste Thérènce D151	15:59	15:52	15:46
89,9	39,8	0,2	à gauche direction Ste Thérènce	15:59	15:52	15:46
93,2	36,5	3,3	D151 / D50 à gauche direction Mazirat	16:05	15:57	15:51
96	33,7	2,8	Mazirat	16:09	16:02	15:55
96,9	32,8	0,9	2ème passage sur la ligne	16:11	16:03	15:56
98,6	31,1	1,7	Descente dangereuse (drapeau jaune) !	16:13	16:05	15:58
100,4	29,3	1,8	Limite Allier D50 / Creuse D20	16:16	16:08	16:01
105,9	23,8	5,5	D20 / D915 à gauche direction Chambonchard	16:25	16:16	16:09
111,7	18	5,8	Chambonchard	16:34	16:25	16:17
112	17,7	0,3	Limite Creuse / Allier	16:34	16:26	16:18
112,1	17,6	0,1	D915 / D109 à gauche direction La Petite Marche	16:35	16:26	16:18
114,3	15,4	2,2	MEILLEUR GRIMPEUR 3	16:38	16:29	16:21
115,3	14,4	1	La Petite Marche	16:40	16:30	16:22
115,5	14,2	0,2	Direction Terjat	16:40	16:31	16:23
117,7	12	2,2	à droite direction Terjat D109	16:43	16:34	16:26
119,3	10,4	1,6	Terjat	16:46	16:36	16:28
119,5	10,2	0,2	POINT CHAUD 3	16:46	16:37	16:28
119,9	9,8	0,4	à gauche direction Sainte Thérènce	16:47	16:37	16:29
120	9,7	0,1	au rond point à gauche direction Sainte Thérènce D151	16:47	16:38	16:29
122,5	7,2	2,5	Lieu dit Le Breuil à droite direction Sainte Thérènce D151	16:51	16:41	16:33
122,7	7	0,2	à gauche direction Sainte Thérènce	16:51	16:42	16:33
126	3,7	3,3	D151 / D50 à gauche direction Mazirat	16:56	16:47	16:38
128,8	0,9	2,8	Mazirat	17:01	16:51	16:42
129,7	0	0,9	Arrivée	17:02	16:52	16:43



SAINT-VICTOR

Saint Victor historiquement tourné vers l'agriculture se présente aujourd'hui avec un nouveau visage plus orienté vers la quiétude et le bien vivre, illustré par le réaménagement de ses villages de son centre bourg.

Tout en préservant son patrimoine et sa ruralité, Saint Victor se veut plus dynamique et plus accueillant, c'est dans cet esprit que j'ai accepté avec plaisir d'accueillir le départ de la deuxième étape de cette troisième édition du Tour de la Vallée de Montluçonnaise.

Dans l'esprit de convivialité qui nous caractérise, le 19

mai prochain, Saint VICTOR, et son tissu associatif, sera au départ de l'épreuve pour encourager coureurs et organisateurs, que le meilleur gagne.

Jean-Pierre GUERIN
Maire de Saint VICTOR



MONTLUÇON

Avec les beaux jours, notre Primavera revient du 17 au 19 mai sur les routes de Montluçon Communauté pour sa 3^{ème} édition.

Cette année, le Tour de la Vallée Montluçonnaise visitera de nouvelles communes avec aussi un départ de la plage de Sault et une arrivée à Mazirat. Le peloton encore renforcé en nombre et qualité trouvera matière à s'exprimer sur les routes choisies par Florian Vachon pour le plus grand bonheur des spectateurs.

Montluçon verra cette course partir de la rive gauche lors du prologue de vendredi et se terminer le dimanche rive droite sur notre Boulevard de Courtais.

Pour remercier les acteurs, les organisateurs, les financeurs, les bénévoles, les équipes de sécurité de cette course, la plus belle des récompenses c'est votre présence nombreuse, ami public, sur le bord de la route.

Pendant 3 jours, nous allons vivre un événement sportif, festif et convivial sur notre beau territoire ou la petite reine sera à l'honneur, alors ensemble participons.

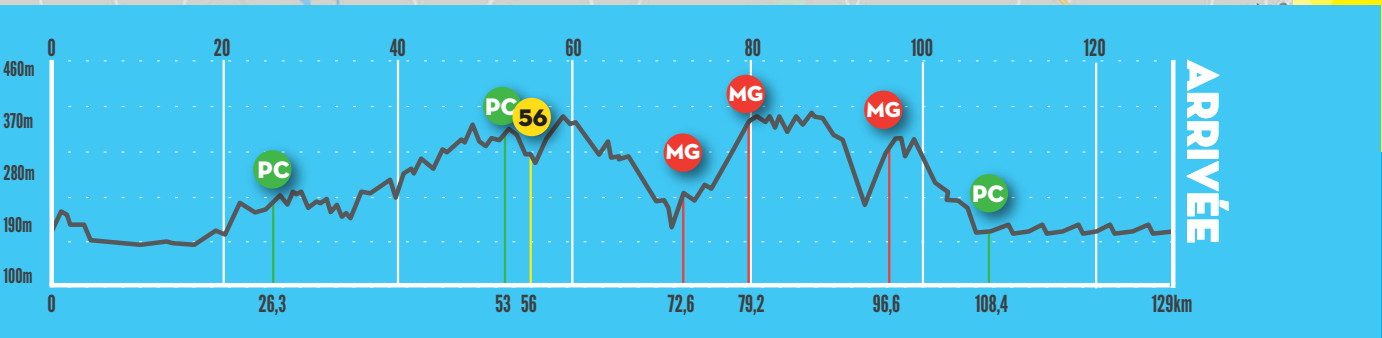
Frédéric LAPORTE
Maire de MONTLUÇON

René CASILLA
Adjoint aux sports MONTLUÇON
Conseiller Communautaire,
délégué aux sports



SAINT-VICTOR - MONTLUÇON

131
Kilomètres



ÉTAPE 2

131,6 km, 5 tours de circuit final de 4 km - dénivelé positif 1350m

11h00 - Ouverture de la permanence

11h30 - Retrait des dossards

12h50 - Appel des coureurs

13h00 - Départ fictif (4 km)

13h08 - Départ réel

16h30 - Protocole



KM PARCOURUS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
0	131,6	0	Saint-Victor salle des fêtes	13:00	13:00	13:00
0	131,6	0	à droite rue F. Mistral	13:00	13:00	13:00
0	131,6	0	rue F. Mistral / D502 à gauche	13:02	13:02	13:02
0	131,6	0	D302 / D301 à droite	13:04	13:04	13:04
0	131,6	0	KM 0	13:08	13:08	13:08
4,2	127,4	4,2	Vaux	13:10	13:10	13:10
12,1	119,5	7,9	Nassigny	13:23	13:22	13:21
16,7	114,9	4,6	Vallon en Sully	13:30	13:29	13:27
17,3	114,3	0,6	D301 / D40 à gauche direction Chazemais	13:31	13:29	13:28
26,1	105,5	8,8	Chazemais	13:45	13:43	13:41
26,3	105,3	0,2	POINT CHAUD 1	13:45	13:43	13:41
33,6	98	7,3	La Chapelaude	13:57	13:54	13:52
34,4	97,2	0,8	D40 à droite direction Huriel	13:58	13:55	13:53
40,6	91	6,2	Huriel	14:08	14:04	14:02
41	90,6	0,4	Au rond point à droite direction Archignat D919	14:08	14:05	14:02
43,7	87,9	2,7	Rail de chemin de fer	14:13	14:09	14:06
44,4	87,2	0,7	D916 / D150 à gauche direction Lamaids	14:14	14:10	14:07
47,9	83,7	3,5	D150 / D40 à droite direction Lamaids	14:19	14:15	14:12
48,4	83,2	0,5	D40 / D342 à gauche direction St Martinien	14:20	14:16	14:13
50,3	81,3	1,9	St Martinien	14:23	14:19	14:15
50,5	81,1	0,2	D342 / D242 tout droit direction Quinssaine	14:23	14:19	14:16
52,9	78,7	2,4	Quinssaines	14:27	14:23	14:19
53	78,6	0,1	POINT CHAUD 2	14:27	14:23	14:19
53,8	77,8	0,8	D242 / D151 à droite direction Coursage	14:28	14:24	14:20
54,1	77,5	0,3	D151 / N2145 tout droit direction Coursage	14:29	14:25	14:21
55,8	75,8	1,7	Coursage	14:32	14:27	14:23
56	75,6	0,2	PRIX ROGER WALKOWIAK	14:32	14:28	14:24
56,2	75,4	0,2	D151 à droite direction Argenty	14:32	14:28	14:24
57,2	74,4	1	D151 à gauche direction Argenty	14:34	14:29	14:25
58,2	73,4	1	D151 à gauche direction Argenty	14:35	14:31	14:27
62,3	69,3	4,1	Argenty	14:42	14:37	14:33
62,5	69,1	0,2	D151 / D993 à gauche direction Montluçon	14:42	14:37	14:33
63,7	67,9	1,2	D993 / D304 à droite direction Lignerolles	14:44	14:39	14:35
66	65,6	2,3	Lignerolles	14:48	14:43	14:38
66,4	65,2	0,4	D304 / D605 à gauche direction Montluçon	14:48	14:43	14:38
69,7	61,9	3,3	Lavault Ste Anne	14:54	14:48	14:43
70	61,6	0,3	Danger Retréicissement	14:54	14:49	14:44
70,3	61,3	0,3	D304 à droite	14:55	14:49	14:44
70,4	61,2	0,1	Danger ilot directionnel	14:55	14:49	14:44

SAINT-VICTOR - MONTLUÇON

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	DISTANCE	DESCRIPTION	38 Km/h	40 Km/h	42 Km/h
70,4	61,2	0	D304 / D504 à droite	14:55	14:49	14:44
71,1	60,5	0,7	Virage dangereux 	14:56	14:50	14:45
71,4	60,2	0,3	D504 / D604 à droite direction Villebret	14:56	14:51	14:46
72,6	59	1,2	MEILLEUR GRIMPEUR 1	14:58	14:52	14:47
73,1	58,5	0,5	D604 / D50 à droite direction Villebret	14:59	14:53	14:48
73,6	58	0,5	Villebret - La Goutelle	15:00	14:54	14:49
78,7	52,9	5,1	St Genest	15:08	15:02	14:56
78,9	52,7	0,2	D50 / D452 à gauche direction Villebret	15:08	15:02	14:56
79,2	52,4	0,3	MEILLEUR GRIMPEUR 2	15:09	15:02	14:57
82,4	49,2	3,2	D452 / D152 à droite direction Mazirat	15:14	15:07	15:01
86,6	45	4,2	D152 / D514 à droite direction Ste Thérènce	15:20	15:13	15:07
89,6	42	3	D152 / D50 tout droit direction Ste Thérènce	15:25	15:18	15:12
89,9	41,7	0,3	Ste Thérènce	15:25	15:18	15:12
92,6	39	2,7	Virages dangereux 	15:30	15:22	15:16
93,6	38	1	Pont étroit 	15:31	15:24	15:17
96,6	35	3	MEILLEUR GRIMPEUR 3 	15:36	15:28	15:22
97	34,6	0,4	Argenty	15:37	15:29	15:22
97,3	34,3	0,3	D151 / D993 à droite direction Montluçon	15:37	15:29	15:23
103,3	28,3	6	Au ront point à droite direction Lavault Ste Anne	15:47	15:38	15:31
104,6	27	1,3	Montluçon	15:49	15:40	15:33
106,5	25,1	1,9	Au rond point après le pont à gauche	15:52	15:43	15:36
106,6	25	0,1	Quai de la Libération / rue du Dr Roux à droite	15:52	15:43	15:36
107,1	24,5	0,5	Rue du Dr Roux / rue de 14 Juillet 1789 à droite	15:53	15:44	15:37
107,4	24,2	0,3	Rue de 14 Juillet 1789 / rue St Jean à gauche	15:53	15:45	15:37
107,9	23,7	0,5	Rue St Jean / Bd de Courtais à droite	15:54	15:45	15:38
108,4	23,2	0,5	1er passage sur la ligne	15:55	15:46	15:38
108,4	23,2	0	POINT CHAUD 3	15:55	15:46	15:38
108,7	22,9	0,3	Bd de Courtais / Bd Carnot à gauche	15:55	15:47	15:39
108,7	22,9	0	Descente rapide 	15:55	15:47	15:39
109	22,6	0,3	Ilot directionnel 	15:56	15:47	15:39
109,1	22,5	0,1	Bd Carnot / Bd de Courtais tout droit	15:56	15:47	15:39
109,3	22,3	0,2	Bd de Courtais / av Marx Dormoy à droite	15:56	15:47	15:40
109,7	21,9	0,4	Av Marx Dormoy / rue Valmy à droite	15:57	15:48	15:40
110,1	21,5	0,4	Rue Valmy / quai de la Libération à gauche Virage dangereux 	15:57	15:49	15:41
110,3	21,3	0,2	Au rond point tout droit quai de la Libération Danger ilot 	15:58	15:49	15:41
111,4	20,2	1,1	Quai de la Libération / rue du Dr Roux à gauche	15:59	15:51	15:43
111,9	19,7	0,5	Rue du Dr Roux / rue de 14 Juillet 1789 à droite	16:00	15:51	15:43
112,2	19,4	0,3	Rue de 14 Juillet 1789 / rue St Jean à gauche	16:01	15:52	15:44
112,7	18,9	0,5	Rue St Jean / Bd de Courtais à droite	16:01	15:53	15:45
113,2	18,4	0,5	2eme passage sur la ligne	16:02	15:53	15:45
117,8	13,8	4,6	3eme passage sur la ligne	16:10	16:00	15:52
122,4	9,2	4,6	4eme passage sur la ligne	16:17	16:07	15:58
127	4,6	4,6	5eme passage sur la ligne	16:24	16:14	16:05
131,6	0	4,6	Arrivée	16:31	16:21	16:12

ÉTAPE 2 - CIRCUIT FINAL

Circuit final à effectuer 5 fois



MONTLUÇON

Boulevard Carnot

Place de l'Hôtel de Ville

Avenue Marx Dormoy

Rue de Valmy

Boulevard de Courtais

Rue Saint-Jean

Rue du 14 Juillet

Rue du D' Roux

Quai de la Libération - Maréchal Leclerc

Avenue Claude Debussy

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1

Afin de perpétuer le développement des courses par étapes dans le département de l'Allier, TVM Organisation fait disputer le Tour de la Vallée Montluçonnaise du **17 au 19 mai 2019**. L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme en classe 2.12.7. Elle est régie par les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

ARTICLE 2

L'épreuve est ouverte aux coureurs hommes amateurs de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie et juniors. Elle se déroule par **équipes de 6 coureurs**.

Les équipes peuvent être composées de coureurs de même club, de clubs différents mais sous le même maillot ou d'une sélection départementale ou régionale (les coureurs sélectionnés n'auront pas leur club retenu sauf sélection Junior, Espoir ou Section Cyclisme).

ARTICLE 3

Les engagements accompagnés d'un chèque de caution d'un montant de 200 euros (qui sera restitué à l'arrivée) à l'ordre de TVM Organisation, sont à envoyer au plus tard le 15 avril 2019 à :

Christophe SERISIER
6 bis, rue des Acacias
03410 Saint-Victor

Les feuilles d'émargements doivent obligatoirement comporter les noms et prénoms des coureurs titulaires et dans le cas éventuel des remplaçants, du directeur sportif, leur numéro de licence FFC, le cachet du club ou du comité et la signature du président. Pour les ententes de clubs, le cachet et les signatures des deux ou trois clubs sont obligatoires.

ARTICLE 4

La **permanence de départ se tiendra le vendredi 17 mai de 16h45 à 18h00 à la discothèque Le Diam's 16 rue Albert Einstein**, Montluçon. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes, se fera à la permanence contre présentation des licences, conformément à l'article 1.2.090 du règlement FFC.

La réunion des directeurs sportifs organisée selon l'article 1.2.087 du règlement FFC est fixée **vendredi 17 mai à 18h00, discothèque Le Diam's 16 rue Albert Einstein**, Montluçon.

ARTICLE 5

Etape prologue par équipe :

L'ordre de départ des équipes sera fixé par un tirage au sort lors de la réunion des directeurs sportifs.

L'épreuve prologue se disputera avec des vélos traditionnels, sans roues pleines, sans casques profilés, ni prolongateurs.

Le temps de l'équipe sera pris sur le 4^{ème} homme.

Cette première épreuve servira UNIQUEMENT à remettre les maillots et à donner l'ordre de départ des véhicules de l'étape suivante.

L'ordre des maillots sera attribué ainsi :

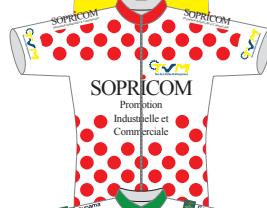
JAUNE

1^{er} coureur à franchir la ligne de la meilleure équipe (classement général)



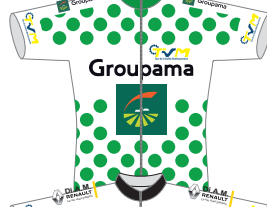
VERT

1^{er} coureur à franchir la ligne de la seconde équipe (classement sprinteur)



ROUGE

1^{er} coureur à franchir la ligne de la troisième équipe (classement grimpeur)



BLANC

Meilleur jeune du prologue (classement jeune)



ARTICLE 6

Toutes les voitures autorisées à suivre cette épreuve devront se conformer strictement à toutes les décisions du directeur de course ou de ses adjoints qui, à cet effet feront usage du drapeau rouge. Ils devront également respecter le numéro d'ordre qui leur sera attribué.

Seuls les véhicules identifiés par le pare-soleil "TVM" seront acceptés dans le convoi.

Voitures suiveuses :

- Le **dépannage** sera effectué par les voitures des équipes ainsi que 2 voitures de dépannage neutre.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

- L'ordre du départ **des voitures**, pour la première étape, se fera à l'issue du Prologue de CLM par équipe.
- Le **dépannage** s'effectuera à l'arrière du peloton et à droite de la chaussée.
- Aucun dépannage ne sera toléré à gauche de la chaussée.
- Les voitures techniques devront rouler à droite, feux de croisement allumés et respecter le code de la route.

Aucune voiture technique ne doit franchir la ligne d'arrivée, pour cela une déviation en direction d'un parking sera prévue.

ARTICLE 7

Deux **véhicules de DÉPANNAGE NEUTRE** seront présents sur la course, le premier à l'avant, le second à disposition du Président du jury. Les 6 premières équipes au classement général individuel seront tenues de mettre à disposition une paire de roues dans les véhicules neutres et voiture balai.

ARTICLE 8

Les changements d'itinéraires seront portés sur un état spécial et signés par tous les concurrents lors du contrôle de départ. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire, même en cours d'étape, si des circonstances exceptionnelles, imprévues, indépendantes de leur volonté les y contraignent.

ARTICLE 9

Les réclamations concernant une étape seront reçues par les arbitres titulaires jusqu'au départ de l'étape suivante. Conformément à l'article 2.2.037 du règlement technique (code sportif) de la FFC.

ARTICLE 10

Les coureurs doivent respecter le code de la route.

ARTICLE 11

Classements annexes sur l'épreuve :

▪ CLASSEMENT GÉNÉRAL

Il s'effectue au temps, en additionnant le temps du coureur à chaque étape. En cas d'égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

▪ CLASSEMENT MEILLEUR SPRINTEUR

Attribution : 5, 3 et 1 points

En cas d'égalité au classement général individuel des sprints, le mieux placé au classement général l'emporte.

▪ CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Attribution : 5, 3 et 1 points

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, le mieux placé au classement général l'emporte.

▪ CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs de moins de 23 ans. Il s'effectue selon l'ordre du classement général individuel.

▪ CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, compte tenu des pénalités en temps. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape.

En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipe s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour.
- Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipe du jour, etc.

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre des priorités est le suivant :

- **MAILLOT JAUNE - classement général**
- **MAILLOT BLANC - classement jeune**

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

- **MAILLOT ROUGE - classement grimpeur**
- **MAILLOT VERT - classement sprinteur**

En ce cas, le maillot non revêtu par le leader selon cet ordre de priorité, est porté par le premier coureur suivant du classement en question, et non déjà porteur d'un maillot distinctif. Sur cette épreuve aucune bonification de temps n'est attribuée. Afin de pouvoir prétendre aux classements, il est nécessaire de terminer toutes les étapes dans les délais.

ARTICLE 12

Samedi : le délais d'arrivée pour l'étape du samedi est **fixé à 20% du temps** du 1^{er}. Au-delà le coureur sera considéré hors-course.

Dimanche : Afin d'assurer la sécurité des concurrents sur la fin de parcours urbain, les coureurs au-delà de **5 minutes du peloton principal** sont mis hors-course et devront IMPÉRATIVEMENT rendre leurs dossards et monter dans le véhicule balai ou bien rejoindre par leur propre moyen l'arrivée. Ils ne seront plus protégés par l'organisation.

ARTICLE 13

Des radios et des transpondeurs sont prêtés par l'organisation pour suivre radio course et devront être rendus à la fin de celle-ci. **La liaison radio est assurée par la société AU-GRAS à la fréquence 157.550 Mhz.**

ARTICLE 14

Si un **contrôle médical** venait à être effectué, les coureurs en seront informés par une affiche placée sur le podium de la ligne d'arrivée. Ils devront s'en assurer par eux-mêmes ou par leurs directeurs sportifs.

ARTICLE 15

A l'issue de chaque étape, le vainqueur de l'étape ainsi que les porteurs de maillots ainsi que le lauréat du Kilomètre 56, doivent se présenter sur le podium prévu à cet effet pour le protocole IMPÉRATIVEMENT dans les 5 minutes après leur arrivée.

Au terme de l'épreuve, les coureurs ainsi que les directeurs sportifs doivent être présents à la cérémonie protocolaire finale. Il est obligatoire que les coureurs se présentent en tenue de leur équipe.

L'absence aux cérémonies protocolaires, expose à des sanctions (amendes et non attribution des prix).

ARTICLE 16

Le fait, pour un coureur ou un suiveur, de participer ou suivre cette épreuve implique qu'il ait pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

ARTICLE 17

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités concernant des accidents dont seraient victimes les coureurs, suiveurs, reporters avec des tiers.

ARTICLE 18

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, les arbitres seront appelés à prendre une décision en conformité avec le règlement de la FFC.

ARTICLE 19

Pour le respect des communes qui accueillent cette épreuve, les équipes devront se débarrasser de leurs déchets dans les poubelles et containers mis à leurs dispositions sur les sites de départs et d'arrivées.

ARTICLE 20

En hommage au montluçonnais Roger WALKOWIAK, le comité d'organisation du TVM offre une **récompense (panier garni) au 1^{er} coureur à passer le km 56 sur la 1^{ère} et 2^{ème} étape.** Le vainqueur de chaque récompense devra se présenter au protocole. (56 pour 1956, année où le Roger WALKOWIAK a gagné le Tour de France)

ARTICLE 21

Le **prix Pascal NOWACZEK**, récompensera le coureur le plus combatif sur la 1^{ère} et 2^{ème} étape ainsi qu'un super combatif pour l'ensemble de l'épreuve. Il sera désigné par le collège des arbitres et certains membres du comité d'organisation. Le coureur désigné devra se présenter au car podium après l'arrivée afin de recevoir son prix.

HÉBERGEMENT OFFICIELS

29 bis rue du Roc du Saint
03170 SAINT-ANGEL
Coordonnées GPS : 46.33983, 2.64208



Comme chaque année, l'Institut Médico Educatif Le Rocher Fleuri est heureux d'héberger, dans le cadre de son internat, des membres des équipes compétitrices du Tour de la Vallée de Montluçon.

Cette manifestation sportive est un moment fort de la vie Montluçonnaise et notre établissement est fier de participer à sa réalisation en y apportant sa contribution.

Le sport est un facteur d'intégration pour les population les plus fragiles et les personnes porteuses de handicap.

De nombreux jeunes de l'IME participent, tout au long de l'année à des activités en clubs, ou à des manifestations sportives ponctuelles. L'apprentissage de la natation, du vélo, le développement des compétences physiques sont travaillés chaque semaine par le biais des activités APAS, encadré par un Professeur de Sport Adapté.

Nous souhaitons cette année encore pleine réussite au Tour de la Vallée de Montluçon en espérant que le soleil de Mai accompagnera les coureurs et les spectateurs.

Emmanuel CATTY
Responsable Secteur Enfance



Vendredi 18	Samedi 19	Dimanche 20
21h00 : Dîner (Lycée Mme de Staël)	8h00 : Petit déjeuner	8h00 : Petit déjeuner
	11h00 : Déjeuner	11h00 : Déjeuner
		12h00 : Libération des chambres



HÉBERGEMENT COUREURS

1 rue Madame de Staël
03100 MONTLUÇON
Coordonnées GPS : 46.33873, 2.61016



Je suis fier de participer pour la troisième fois en tant que partenaire de cette belle manifestation sportive qu'est le tour de la vallée montluçonnaise. Comme on dit... jamais deux sans trois !

Le sport est une grande valeur qui m'a guidé sur mon chemin et m'a permis de rencontrer des hommes et des femmes de haute valeur morale, avec la joie de vivre, la solidarité, la fraternité et le bien vivre ensemble.

C'est donc avec un grand plaisir que je renouvelle notre partenariat qui consiste en l'hébergement et la restauration des cyclistes au lycée Madame de Staël.

Longue vie au TVM et bravo aux organisateurs et aux bénévoles.

Abdennabi ZAHER
Proviseur



Vendredi 18	Samedi 19	Dimanche 20
21h00 : Ouverture self	8h30 : Ouverture self	8h30 : Ouverture self
22h30 : Fermeture self	10h30 : Fermeture self	10h00 : Fermeture self
	19h00 : Ouverture self	12h00 : Libération des chambres
	20h30 : Fermeture self	